

Le cadre réglementaire



d'accueil des scolaires

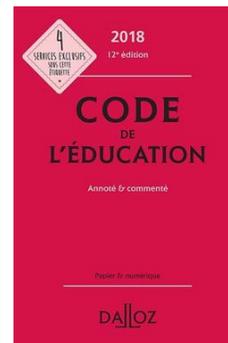
Le cadre réglementaire d'accueil des scolaires
3 cadres possibles ... 3 codes différents



21 %

E.P.S.

Sport obligatoire
Sur le temps scolaire
Avec Enseignant EPS



38 %

A.S.
(UNSS)

Prolongement EPS
Sport volontaire
Hors temps scolaire
dans ou hors école
Avec enseignant EPS
ou autre encadrant



32 %

Périscolaire

Dans l'école
Hors temps scolaire
Sans enseignant
Avec animateurs



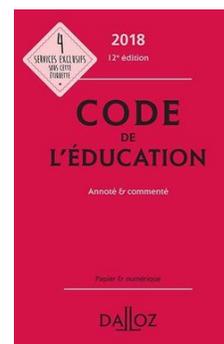
chargé de missions



21 %

E.P.S.

Sport obligatoire sur le temps scolaire



+ **CIRCULAIRES**

Toujours sous la responsabilité de l'enseignant scolaire
Triple volonté/accord : Enseignant-Établissement-Académie

PRIMAIRE

Encadrants extérieurs agréés par l'admin. scolaire

Titulaire carte pro CDS ou certification fédérale



Activités interdites
Seule la NEV y figure

Activités à encadrement renforcé

Activités subaquatiques

- Ratio réduit (1/12)
- Encadrant compétent
- Attest. savoir nager ou équiv.

SECONDAIRE

Responsabilité constante de l'enseignant d'EPS

- Possibilité intervention « technicien » extérieur
- Compétence vérifiée par chef d'établissement
- « diplôme d'Etat ou fédéral »

Pas de listes d'activités interdites ou autorisées

- 5 champs d'APSA (... environn. varié ou incertain)
- Liste d'APSA nationales (28 en lycée)
- Liste d'APSA académique (maxi 5 APSA supplém.)
- Activité spécifique établiss. (projet EPS)
- Réf. ES du CDS ... conditions + strictes (CircAPPN 2017)

A.Delmas – chargé de missions



38 %

**A.S.
(UNSS)**



Prolongement de l'EPS
Sport volontaire, hors du temps scolaire
Dans ou hors école
Avec enseignant EPS ou autre encadrant



Séjours

Règles sur accueil
collectif des mineurs



Enseignant EPS « organisateur »



Autonomie

Enseignant EPS « détaché » pour encadrer
Possibilité d'intervention de « technicien »

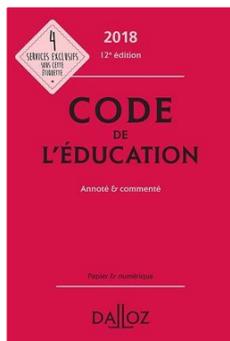
Pas de partenariat particulier

Respect CE et circulaires EPS ...



En partenariat

Partenariat avec club/SCA Ffessm
Encadrement DE ou brevet fédéral
Respect CDS ... y compris partie plongée





32 %

Périscolaire

Dans l'école

**Hors temps scolaire ... « autour » du temps scolaire
Pas de présence d'enseignant**

Encadrement par des ANIMATEURS

**ACCUEIL COLLECTIF DE
MINEURS**

Règles pour les accueils sans hébergement

Activités inscrites au PROJET ÉDUCATIF

**Animateurs peuvent encadrer des APS dans
le cadre de la découverte et l'initiation**



22 A.P.S. particulières

Annexe 11 : plongée en scaph. et en apnée

- Certificat médical NCI
- Organisé par un Etablissement d'APS
- Encadré par D.E. si rémunéré
- Encadré par MF bénévole si association
- Respect partie plongée du CDS

A.Delmas – chargé de missions